

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Jeudi 19 novembre 2020

COMMUNIQUÉ

Point de situation sur l'ASEE

L'Alliance scolaire de l'église évangélique (ASEE) a été placée en redressement judiciaire par jugement du Tribunal mixte de commerce de Nouméa en date du 27 novembre 2017.

Après un an de période d'observation, le Tribunal du commerce a accepté, le 26 novembre 2018, un plan de continuation sur 10 ans sous réserve de certaines garanties, dont l'accompagnement du gouvernement et la nomination d'un nouveau directeur.

Le protocole a été signé en février 2019. La nouvelle directrice, Mme Isabelle Le Moal, a été nommée par le conseil d'administration de l'ASEE le 7 février 2019.

Depuis sa prise de fonction, la directrice s'attache à répondre aux objectifs définis dans le protocole d'accord afin de redresser la situation de l'ASEE aux plans financier, organisationnel et pédagogique :

- apurement du passif selon le plan de redressement adopté par le Tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie (1,242 milliard de francs de dettes en 2018 ramenées à 822 millions de francs en 2019 et plus de 150 millions remboursés depuis décembre 2018),
- restructuration de l'association afin de permettre des coûts de fonctionnement et de la masse salariale (mise en oeuvre de licenciements économiques de cinq personnes actés depuis 2016, non mis en place par l'ancienne équipe de direction) et une implantation géographique adaptés aux besoins de l'environnement scolaire calédonien,
- mutualisation des moyens humains et matériels dans le cadre d'une carte scolaire du premier et du second degré afin d'offrir une qualité d'enseignement sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Calédonie.

La directrice a fait preuve d'un professionnalisme exemplaire et toutes les décisions prises ont été étudiées en concertation avec le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, le vice-rectorat et le conseil d'administration.

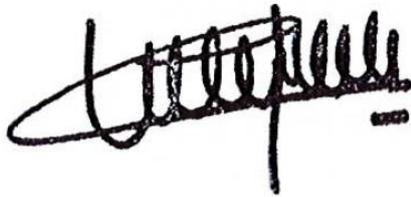
Nous lui renouvelons donc notre soutien.

Nous dénonçons les agissements du collectif de soutien. Bien que reçu par le gouvernement en fin d'année 2019, par la directrice ainsi que par le conseil d'administration à deux reprises, pour des éclairages sur la situation, celui-ci continue à porter préjudice au bon déroulement de l'activité de l'ASEE.

En raison du blocage de l'accès aux locaux de l'ASEE, l'ensemble du personnel n'a pu se rendre à son poste pénalisant le fonctionnement de la structure mais également des établissements en période d'examens.

Nous rappelons que toutes les actions menées ont, pour seul enjeu, d'améliorer la situation de l'ASEE afin de permettre aux élèves de réussir et de continuer à bénéficier de cet enseignement.

Isabelle CHAMPMOREAU
Membre du gouvernement
en charge de l'enseignement



Dominique LAWI
Président du conseil d'administration

